

Procès-verbal N° 05

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2025

OUVERTURE DE SEANCE A 19H00

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2025,
- Recomposition du conseil communautaire,
- Desserte en énergie électrique du projet de closerie des Lilas,
- Marché de fourniture de mobiliers et matériels techniques pour la Micro-Folie et le Fab Lab : attribution du marché
- Marché de travaux pour la réalisation d'un pôle culturel et touristique : proposition d'avenants
- Marché de fourniture et de pose de mobiliers et équipements scénographiques et graphiques pour le projet du pôle culturel et touristique du site des Augustins : proposition d'avenant
- Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal au Maire

Pour information :

- Restitution de la réunion publique du projet de la closerie des Lilas du 26 juin 2025
- Projet d'ombrières photovoltaïques au stade
- Plan de lutte contre les déserts médicaux

Questions Diverses

- Journée « The Village » du 22 juillet 2025
- Livraison Pianocktail

Convocation du Conseil Municipal du :	04/07/2025
Date d'affichage du :	04/07/2025

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Louis GUILHAUMON, Dominique DUMONT, Jean-Luc MEILLON, Jérôme DELESALLE, Pierre BARNADAS, Thierry LAFFOURCADE, Carine GUILLET, Christophe PESANDO, Aurélien ARTUS et Nathalie BARROUILLET.

EXCUSÉES : Mmes Géraldine COSSOU-PERY, Elodie BONNEMAISON et Marie-Laure CAPDEVIELLE

ABSENTE : Mmes Corine BARRERE et Sandrine NAVARRO-DABEZIES

PROCURATIONS : Mme Géraldine COSSOU-PERY a donné procuration à Mme Dominique DUMONT, Mme Elodie BONNEMAISON a donné procuration à M. Jean-Louis GUILHAUMON et Mme Marie-Laure CAPDEVIELLE a donné procuration à Mme Nathalie BARROUILLET

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Thierry LAFFOURCADE

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 11 juin présenté par Monsieur Pierre BARNADAS. Il est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé par le Conseil Municipal à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

D.45-2025 : RECOMPOSITION DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES L'ANNEE PRECEDANT CELLE DU RENOUVELLEMENT GENERAL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire expose :

- que dans la perspective des élections municipales de 2026, les modalités de recomposition des futurs conseils communautaires doivent être choisies parmi deux possibilités, soit le nombre de sièges par application du droit commun, soit le nombre de sièges par accord local.
- que sollicités sur la question en Conférence des Maires, le 10 juin 2025, les maires présents se sont majoritairement prononcés en faveur d'un accord local sur la base de celui appliqué jusqu'en 2019 ;

Il indique que, selon l'application du droit commun ou d'un accord local, la répartition des sièges pour la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, est la suivante :

	Application du droit commun 47 sièges	Nouvel accord local à partir de 2026 44 sièges
Armentieux	1	1
Beaumarchés	4	3
Blousson-Sérian	1	1
Cazaux-Villecomtal	1	1
Couloumé-Mondébat	1	1
Courties	1	1
Galiac	1	1
Izotges	1	1
Jû-Belloc	1	2
Juillac	1	1
Ladevèze-Rivière	1	1
Ladevèze-Ville	1	1
Lasserrade	1	1
Laveraët	1	1
Marcillac	7	6
Monlezun	1	1
Monpardiac	1	1
Pallanne	1	1
Plaisance	9	7
Préchac-sur-Adour	1	1
Ricourt	1	1
Saint-Aunix-Lengros	1	1
Saint-Justin	1	1
Scieurac-et-Flourès	1	1

Semboues	1	1
Tasque	1	1
Tieste-Uragnoux	1	1
Tillac	1	1
Tourdun	1	1
Troncens	1	1
Total	47	44

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE d'opter pour l'application de l'accord local tel que proposé.

D.46-2025 : DESSERTE EN ENERGIE ELECTRIQUE DU PROJET DE CLOSERIE DES LILAS

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet « Closerie des Lilas » intervenant sur la friche sise rue des Lilas.

Il fait part des conditions techniques et financières établies par le Syndicat Territoire d'Energie du Gers concernant la desserte en énergie électrique.

Le coût des travaux est estimé à 69 838 € H.T. dont 40 % sont financés par le réfaction tarifaire fixé par arrêté ministériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE les conditions financières et techniques du projet,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire le Maire à passer commande desdits travaux auprès du Syndicat Territoire d'Energie du Gers,**
- **DIT que les dépenses correspondantes sont prévues au budget communal.**

D.47-2025: MARCHE DE FOURNITURE DE MOBILIERS ET MATERIELS TECHNIQUES POUR LA MICRO-FOLIE ET LE FAB LAB : ATTRIBUTION DU MARCHE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée le projet du pôle culturel et touristique des Augustins et notamment la création d'un espace dédié à accueillir une Micro-Folie et un Fab Lab.

La livraison des travaux correspondants étant prévue pour fin octobre 2025, il convient d'ores-et-déjà d'en anticiper l'aménagement et l'agencement.

Les prestations afférentes ont été estimées à un montant de 80 621.19 € HT et le marché subséquent a été lancé le 11 juin 2025 selon la procédure adaptée.

La commission ad hoc des marchés s'est réunie le 9 juillet 2025 pour analyser les offres et se positionner sur l'attribution du marché selon le récapitulatif suivant :

Lot s	Intitulé du lot	Estimatif et Options HT	Entreprises Retenues	Offres HT
1	MOBILIERS	25 684.04 €	Bureau Concept	14 344.03 €

2	EQUIPEMENTS TECHNIQUES MICRO FOLIE	38 150.15 €	ERM Automatismes Industriels	41 428.56 €
3	EQUIPEMENTS TECHNIQUES FAB LAB	16 787.00 €	ERM Automatismes Industriels	17 897.01 €
TOTAL HT		80 621.19 €	-	73 669.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mmes BARROUILLET ET CAPDEVIELLE) :

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- **DECIDE de suivre la proposition de la commission ad hoc des marchés et d'attribuer les 3 lots selon le tableau proposé pour un montant total de 73 669.60 € HT,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes,**
- **DIT que les crédits sont prévus au budget primitif 2025**

D.48-2025 : MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REALISATION D'UN PÔLE CULTUREL ET TOURISTIQUE : MODIFICATION EN PLUS-VALUE (AVENANTS AUX LOTS N°1 ET 2)

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°2025-05 en date du 20 janvier 2025 portant attribution du marché de travaux de réalisation d'un pôle culturel et touristique et n°2025-31 portant rectification de cette première délibération,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires doivent être programmés.

Aussi, il est proposé une modification pour un avenant en plus-value des lots n°1 et 2.

Lots	Intitulé du lot	Entreprises Retenues	Montant initial H.T.	Montant de l'avenant	Montant total H.T.
1	GROS ŒUVRE – DEMOLITION	CD Construction	95 630,00 €	16 635.00 €	112 265.00 €
2	CHARPENTE BOIS – COUVERTURE	AB Charpente	59 702.16 €	1 907.60 €	61 609.76 €
3	MENUISERIE ALUMINIUM	FOURCADE	27 113,09 €		27 113,09 €
4	SERRURERIE – FAÇADE	FOURCADE	115 277.10 €		115 277.10 €
5	MENUISERIE BOIS	PETITON	45 258,00 €		45 258,00 €
6	PLÂTRERIE	FINI BAT	106 000,00 €		106 000,00 €
7	PEINTURE / NETTOYAGE	CASTELL	31 426,00 €		31 426,00 €

8	SOLS SOUPLES	LORENZI	33 500,00 €		33 500,00 €
9	CARRELAGE – FAIENCE	DUVIAU	10 000,00 €		10 000,00 €
10	ELECTRICITE CFA – CFO	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES SUD-OUEST	53 897,40 €		53 897,40 €
11	PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENT.	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA	103 850,00 €		103 850,00 €
TOTAL HT			681 653.75 €	-	700 196.35 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix **POUR** et 2 **ABSTENTIONS** (Mmes **BARROUILLET** et **CAPDEVIELLE**) et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **APPROUVE** la modification des termes des lots n°1 et 2 par voie d'avenant
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les projets d'avenants ci-annexés
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

D.49-2025 : MARCHÉ DE CONCEPTION, FABRICATION ET INSTALLATION DE MOBILIERS ET ÉQUIPEMENTS SCÉNOGRAPHIQUES ET GRAPHIQUES : PROJET D'AVENANT AU LOT N°3

Par délibération n°2025-32 en date du 15 avril 2025, le conseil municipal autorisait Monsieur le Maire à signer le marché de conception, fabrication et installation de mobiliers et équipements scénographiques et graphiques.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un ajustement dans les commandes entraine une moins-value sur le lot n°3.

Aussi, il est proposé une modification pour un avenant en moins-value du lot n°3.

Lot s	Intitulé du lot	Entreprises Retenues	Montant initial HT	Montant de l'avenant	Montant total HT
1	MOBILIERS SUR MESURE	Florent GRISOT	52 055.75 €		52 055.75 €
2	DECORS	Alain LACOSTE	32 400.00 €		32 400.00 €
3	MOBILIERS MANUFACTURÉS ET ACCESSOIRES	Maison OQORDO	13 858.10 €	- 242.57 €	13 615.53 €
4	EQUIPEMENTS SONORES ET AUDIOVISUELS	TRIAXE	6 298.00 €		6 298.00 €
5	CONCEPTION GRAPHIQUE	Laurent MEYNARD	9 000.00 €		9 000.00 €
6			4 541.80 €		4 541.80 €

REALISATION GRAPHIQUE	SAS CAMELEON / PCTO			
TOTAL HT		118 153.65 €		117 911.08 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mmes BARROUILLET et CAPDEVIELLE) et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- APPROUVE la modification des termes du lot n°3 par voie d'avenant
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les projets d'avenants ci-annexés
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

D. 50-2025 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Maire, rend compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de la délégation qui lui a été accordée suivant délibération du 26 mai 2020 :

1 Locations /mise à disposition de salles :

Salle des Granges :

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de l'association JIM – réunion du 13 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de la Mairie – réunion du 18 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de l'association JIM – réunion du 20 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de la Mairie – formation France Services du 23 juin 2025

Mise à disposition gratuite des trois salles des Granges au profit de la Préfecture – exercice NOVI du 24 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de la Communauté des Communes – CA du CIAS du 25 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de la Communauté des Communes – réunion Closerie des Lilas du 26 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de l'association JIM – réunion du 27 juin 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de la Mairie – commission de sécurité du 1^{er} juillet 2025

Mise à disposition gratuite de la salle des Granges 1^{er} étage Mairie au profit de la Mairie – réunion des restaurateurs du 7 juillet 2025

Salle des Arènes :

Mise à disposition gratuite de la salle des Arènes au profit de l'association de Volley Marciac – Assemblée Générale du 2 juillet 2025

Mise à disposition de la salle des Arènes au profit de l'association CFCT – réunion du 6 juillet 2025

Salle des Aînés :

Mise à disposition payante de la salle des Aînés au profit de Julien MARTIN – anniversaire du 7 juin 2025

Mise à disposition de la salle des Aînés au profit de l'association APEEM – réunion du 2 juillet 2025

Mise à disposition de la salle des Aînés au profit de l'association CFCT – réunion du 6 juillet 2025

Arènes :

Mise à disposition gratuite des Arènes au profit de l'école primaire – initiation à la course landaise du 29 avril 2025

Mise à disposition gratuite des Arènes au profit de l'association La Boule d'Or Marciacaise – concours de pétanque du 1^{er} mai 2025

Mise à disposition gratuite des Arènes au profit du collège – spectacle théâtral du 23 mai 2025

Mise à disposition gratuite des Arènes au profit de l'association APEEM – kermesse du 6 juin 2025

Mise à disposition payante des Arènes au profit de Julien MARTIN – anniversaire du 7 juin 2025

02 – Concessions au cimetière

DEC 29-2025 Attribution d'une concession trentenaire à Monsieur et Madame SCHMIDT Alain et Marie-Hélène de 3,40 m² au nouveau cimetière établie le 1^{er} juillet 2025.

03 – Décisions

DEC 30-2025 Acceptation de plusieurs devis dans l'organisation de Marciac La Festive : devis n°491 du 13 juin 2025 de HBR pour la location de coffrets électriques d'un montant de 2 202 € HT, devis n°10013 du 12 mai 2025 de CO-NECT pour le montage et le démontage du vélum et la supervision de l'utilisation du matériel (stands) pendant le montage et le démontage pour un montant de 5 650 € HT, devis n°25000165 du 22 mai 2025 de LOC EXPO pour la location d'une structure 15 m X 10 m lestée avec rideaux d'un montant de 1 930 € HT, devis n°443 du 22 mai 2025 de LECOUEY PLOMBERIE pour le raccordement en eau des stands et WC d'un montant de 3 000 € HT, devis n°2025040002 du 25 avril 2025 de CF évènementiel sécurité pour le gardiennage du site pour un montant de 30 342.60 €, extension temporaire de garantie du contrat d'assurance 04356059X50 d'AREAS pour assurer les stands loués pour un montant de 1 657,58 € HT, devis n° 987933 du 19 juin 2025 de YESSS Electric pour la fourniture d'ampoules LED pour un montant de 1 473,55 € HT ;

DEC 31-2025 Acceptation du devis n° D2507-003 du 03 juillet 2025 de l'ETS FOURCADE Comminges, relative au remplacement de lames bois pour les deux passerelles « Place du Chevalier d'Antras » pour un montant H.T. de 2 424,75 € H.T. soit 2 909,70 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire ;

- **Prend acte des décisions prises.**

INFORMATIONS

- Restitution de la réunion publique du projet de la closerie des Lilas du 26 juin 2025
- Projet d'ombrières photovoltaïques au stade
- Plan de lutte contre les déserts médicaux

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du programme de la journée « The Village » du 22 juillet 2025

- Livraison du Pianocktail réalisé par Pedro FREMY
- Point sur les travaux à intervenir à la piscine communautaire de Marciac
- Point sur le projet photovoltaïque ancienne décharge
- Activités lac : l'embarcadère de Marciac utilise le lac et ses abords pour un espace multi-activités, jeux sur l'eau : paddel, pédalo, bulles gonflables pour « marcher sur l'eau », jeux sur l'eau pour les enfants en bas âges : pédalos à mains. Possibilité de se restaurer : petits déjeuners et repas snack : sur la terrasse aux abords du lac et sur barque sur le lac. Le salon de massage installé dans l'ancien accueil propose des massages en salon mais également sur le lac sur le ponton flottant. Il est également possible de réserver à plusieurs le ponton flottant pour faire un apéritif sur le lac. Il est prévu quelques soirées musicales jusqu'à 22h. Présence d'une cabane pour la saison pour vente de snacking, de boissons et de glaces. Ouverture tout l'été de 9h à 21h

Séance levée à 20 heures

Fait à Marciac le 11 juillet 2025

Le secrétaire de séance

Thierry LAFFOURCADE



Le Maire

Jean Louis GUILHAUMON

